

Научная статья

УДК 81'373

DOI 10.52070/2542-2197_2022_13_868_49



Лингвостилистический и социокультурный анализ выражения «Обещание гасконца» во французском языке

Л. В. Парфенова

Московский государственный лингвистический университет, Москва, Россия

lidova2011@gmail.com

Аннотация.

В статье исследуется лингвистическая целостность и социальная устойчивость выражения «Обещание гасконца». Цель данной статьи – обогатить знания о лингвистической культуре Гаскони и показать, как посредством сохранения в языке определенных устойчивых выражений проявляются особенности менталитета соответствующих социальных групп, в частности отношение группы гасконцев к понятию «Обещание» в целом.

Ключевые слова: обещание, язык, речь, гасконец, крылатая фраза, теория речевых актов, комиссив, перформатив

Для цитирования: Парфенова Л. В. Лингвостилистический и социокультурный анализ выражения «Обещание гасконца» во французском языке // Вестник Московского государственного лингвистического университета. Гуманитарные науки. 2022. Вып. 13 (868). С. 49–55. DOI 10.52070/2542-2197_2022_13_868_49

Original article

Linguistic-Stylistic and Socio-Cultural Analysis of the Expression “The Gascon’s Promise” in the French Language

Lidia V. Parfenova

Moscow State Linguistic University, Moscow, Russia

lidova2011@gmail.com

Abstract.

The article examines the linguistic integrity and social stability of the expression “The Promise of a Gascon”. The purpose of this article is to enrich knowledge about the linguistic culture of Gascony and to show how, through the preservation of certain steady expressions in the language, the peculiarities of the corresponding social groups mentality manifest, in particular to show the attitude of respondents to the concept of “Promise” in general.

Keywords:

promise, language, speech, Gascon, catchphrase, Theory of speech acts, commission, performative

For citation:

Parfenova, L. V. (2022). Linguistic-Stylistic and Socio-Cultural Analysis of the Expression «The Gascon’s Promise». Vestnik of Moscow State Linguistic University. Humanities, 13(868), 49–55. 10.52070/2542-2197_2022_13_868_49

Analyse linguo-stylistique et culturelle de l’expression “La promesse de Gascon” dans la langue Française

Lidia V. Parfenova

L’Université Linguistique d’Etat de Moscou, Moscou, la Russie

lidova2011@gmail.com

Annotation.

Dans l’article on étudie l’intégrité linguistique et la stabilité sociale de l’expression «La promesse de Gascon». Le but de cet article est d’enrichir les connaissances de la culture linguistique de la Gascogne et de montrer comment grâce à la conservation dans la langue de certaines expressions stables se manifestent les particularités de la mentalité des groupes sociaux correspondants, notamment l’attitude du groupe de Gascons envers la notion “La promesse”.

Les mots clés:

la promesse, la langue, le langage, le Gascon, la maxime, la théorie des actes langagiers, le commisif, le perfomatif

Pour la citation:

Parfenova, L. V. (2022). Analyse linguo-stylistique et culturelle de l’expression “La promesse de Gascon” dans la langue Française. Vestnik of Moscow State Linguistic University. Humanities, 13(868), 49–55. 10.52070/2542-2197_2022_13_868_49

INTRODUCTION

Apprendre une langue ne consiste pas seulement à en apprendre les mots et à savoir comment ceux-ci s'agencent dans une phrase. C'est tout autant les métaphores, les expressions souvent imprévisibles – et qui font «image» – qui sont les outils populaires spécifiques à chaque langue. Ces expressions figées dont la langue garde une puissance souvent insaisissable servent d'un bon matériel de recherches aux linguistes, aux sociologues et aux anthropologues.

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION «LA PROMESSE DE GASCON». DU VRAI ET DU MYTHE

C'est à partir du XVII^e siècle, époque où la Gascogne formait de bons soldats, que «La promesse de Gascon», locution nominale féminine, prend sa place dans la langue française. On décrit les Gascons comme exagérants un peu leur courage et la qualité de combat, parlants beaucoup et de tout sans se souvenir le lendemain de ce qu'ils avaient dit la veille. Par conséquence, ils étaient considérés comme des hâbleurs, des beaux parleurs, des menteurs, des gens qui racontaient un peu n'importe quoi et auxquels on ne pouvait pas vraiment faire confiance.

De fait, l'expression signifie *une promesse oubliée, non tenue, promesse faite à la légère, fausse promesse*¹. On trouve également la définition de la Promesse de Gascon (promesses en l'air, tromper par des promesses) dans les articles «Promesse» et «Gascon» du dictionnaire de la langue française Petit Robert². En revanche, aucune source ne relève cette expression en langue gasconne ce qui fais présupposer qu'en vieille Gascogne les paroles données n'ont pas été trompées³.

¹ Le dictionnaire électronique des expressions françaises www.expressio.fr/

² Le Petit Robert - dictionnaire de la langue française

³ Une source électronique rassemblant les recherches autour la langue gasconne

La Gascogne représentait à l'époque une région du sud-ouest de la France qui couvrait le territoire localisé entre l'océan Atlantique, la Garonne et les Pyrénées, avait des limites linguistiques du gascon mais qui a disparu en tant que département ou région en 1063 [Pépin, 2012]. Toutefois, le nom de Gascogne est resté usité jusqu'à la Révolution française et le mot existe toujours dans de nombreuses appellations, comme le «Floc de Gascogne», par exemple.

Pour trouver la source de l'apparition dans la langue française de cette expression qui assombrît la promesse, il faut revenir un peu à l'arrière. On découvre dans des textes que sous l'Ancien Régime (d'Henri IV en 1589 jusqu'à la Révolution française en 1789) on a distingué «un cadet de Gascogne» – un militaire d'origine gasconne, souvent gentilhomme (une personne noble), souvent un puîné (cadet, naît après l'aîné). Trop pauvre pour prétendre comme un aîné de grande famille entrer dans une coûteuse académie, il reçoit une formation d'officier. Comme ces jeunes sont bien souvent des puînés, le mot gascon *capdèth* (chef, capitaine) va donner le mot français *cadet* pour désigner un frère puîné. Et la qualité de «cadet» finit par être attribuée aux jeunes gentilshommes pauvres en formation. C'est-à-dire que ce sont eux qui... «exagéraient un peu leur courage et la qualité de combat, parlaient beaucoup et de tout sans se souvenir le lendemain de ce qu'ils avaient dit la veille. En fil de conte, ils étaient considérés comme des hâbleurs....» [Lacarde, 2005, p. 14].

Par ailleurs, l'expression au sens similaire existe dans la totalité de langues, ce qui prouve l'intolérance envers les promesses non tenues. Citons en certaines exemples⁴:

SYNONYMES DE LA PROMESSE DE GASCON DANS D'AUTRES LANGUES

Langue	Expression équivalente	Traduction littérale
Allemand	leere Versprechungen	des promesses vides
Anglais	an empty promise	une promesse vide
Arabe	mawaeed Arqoob	des promesses Vides
Espagnol (Argentine)	una promesa al aire	une promesse dans l'air

Langue	Expression équivalente	Traduction littérale
Espagnol (Espagne)	Prometer la Luna	Promettre la Lune
Français (Canada)	promesse d'élection	faire une fausse promesse, par allusion aux promesses des politiciens durant leur campagne électorale
Français (Canada)	promesse d'ivrogne	promesse qui risque d'être oubliée rapidement
Gaélique écossais	gealladh gun dùil cho-gheallaidh	une promesse sans espoir d'être tenue
Hongrois	üres ígéretek	des promesses vides
Italien	promessa da marinaio	promesse de marin
Néerlandais (Belgique)	een loze belofte	une promesse vide
Néerlandais	een holle frase	un vain mot
Polonais	obiecanki - cacanki	promesses sans valeur
Portugais (Brésil)	papo caô	bavardage
Roumain	vorbe-n vânt	des paroles au vent
Russe	пустые слова, пустые обещания	paroles vides, promesses vides

Un peu plus tard, au xixe siècle, avec l'appui sur le vrai, un mythe littéraire se forge. Il s'agit de D'Artagnan, personnage réel revisité par Gatien Courtiz Sandras (ancien mousquetaire devenu romancier qui a pu vraiment connaître assez bien d'Artagnan, car il a été enfermé à la Bastille alors que Besmaux, ex-compagnon de d'Artagnan, en était Gouverneur). Courtiz a tiré un récit où le vrai se mêle au faux, attribuable au genre romanesque du pseudo-mémoire: il est auteur des *Mémoires de M. d'Artagnan*, publiées en 1700 (soit 27 ans après la mort du héros gascon), dont s'est à son tour inspiré Alexandre Dumas pour *Les Trois Mousquetaires*. En 1844 Alexandre Dumas père a créé un archétype: le jeune Gascon pauvre, intelligent, hardi, redoutable bretteur, qui monte à Paris où il entre comme cadet dans une compagnie (un régiment militaire).

Puis Edmond Rostand popularise l'expression «les cadets de Gascogne» en imaginant une «compagnie des Cadets de Gascogne» dans sa pièce *Cyrano de Bergerac*:

Ce sont les cadets de Gascogne
De Carbon de Castel-Jaloux;

.....
Bretteurs et menteurs sans vergogne,
Ce sont les cadets de Gascogne! [Rostand, 2000, Acte 2, VII].

On admet alors que ces jeunes Gascons ont fait partie d'un régiment militaire qui servait sous Louis XIII comme composé de gens pauvres émigrés à

Paris pour s'enrichir. Par fierté, ils refusaient d'avouer leur misère et cherchaient à faire croire qu'ils valaient mieux que ce qu'ils étaient réellement. Ils ont fait pleine de promesses en passant.

Il est à noter que la promesse fait partie de l'habitude langagière gasconne. Le Gascon a besoin de rire et de faire rire. Il aime la légèreté des propos. Il aime raconter. Tout est sujet à rire, même les moments dramatiques. Le Gascon est un expert de la *boutade* – «remarque spirituelle, un jeu de mots, une plaisanterie originale, souvent moqueuse et proche de la contre-vérité¹». «C'est cette charge qui secoue l'auditeur, l'allégresse qui s'exalte et la politesse qui s'efface», comme souligne dans son recueil Bruno Roger-Vasselin, agrégé de lettres classiques, docteur en littérature française Paris 3 [Roger-Vasselin, 2000].

Un autre chercheur dans le domaine des habitudes gasconnes, Jean Castex, précise que l'humour gascon a quelque chose d'incisif, ce qu'il appelle «la sentencia». Il s'agit d'un mot ou d'une courte phrase couperet. «Là où le Français dira faire des étincelles, le gascon, s'il est plus imagé encore, paraîtra plus ambigu, il dira faire «sonner» les fers» [Castex, 1985, p. 34]. On distingue l'humour gascon entre autres: la gasconnade et la trufanderia; il est toujours un peu méchant par contre... Ainsi, le terme de gasconnade (une action ou un propos de Gascon) porte un côté négatif, et même, dans ce contexte là on confond parfois l'humour et la vantardise. Mais ce qui permet

¹ CNTRL. URL: <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/boutade>

d'affirmer qu'on est bien dans l'humour, c'est que le Gascon n'hésite pas à se mettre en scène et à se moquer de lui-même. Pour un exemple de trufandéria on cite un exemple du Petit dictionnaire des expressions gasconnes: «J'ai tant mangé que je n'ai plus aucun pli au ventre» qui signifie qu'après avoir beaucoup mangé nous avons le ventre tendu, un peu rond.

UNE VISION LINGUISTIQUE DE LA PROMESSE

Après avoir observé l'usage de la «Promesse de Gascon» dans la parole, examinons l'acte de la promesse en tant qu'un acte de langage qui fait partie des comissifs – classe des actes de langage qui engagent le locuteur à accomplir sa parole dans une action au futur. Dans sa forme explicite et directe la promesse manifeste sa nature performative (je promets, je m'engage). On essaye de comprendre si «La promesse de Gascon» est vraiment proche de la trahison de point de vue linguistique vu qu'elle ne s'achève pas par l'accomplissement des affaires promises?

Dans La théorie des actes de langage élaborée par Austin, Searle, Ducrot, Bérédonner et autres, on peut distinguer certains éléments pertinents pour la recherche en question. Commençons par les conditions de la réussite de la promesse. On sait en effet qu'Austin propose de remplacer, pour les performatifs, le couple vérité/ fausseté par le couple bonheur/ malheur: un performatif (par ex. une promesse) est malheureux, raté, s'il est accompli dans les conditions inadéquates qu'Austin décrit et classe (par ex. si on n'a pas l'intention de tenir la promesse, ou n'a pas titre à accomplir l'acte).

Un des problèmes les plus importants qu'en-gendre la théorie d'Austin est celui de sa généralisation, qui aboutit en fait à un effacement de la dichotomie initiale performatif/constatif. Ce qui intéresse Austin, c'est: «L'acte de discours intégral dans la situation intégrale de discours». Il y a donc une dimension *d'acte* dans l'ensemble du langage. Pour arriver à cette conclusion, Austin note qu'il n'y a aucun critère grammatical de distinction du performatif; un même énoncé peut être performatif et constatif [Ibid].

D'après Austin l'échec ou malheur possible du performatif ne se définit pas par la fausseté. Dans les échecs possibles du performatif, il y a deux grands types : ratages et abus [Austin, 1970, p. 18]. On connaît les exemples donnés par Austin de *ratage du performatif*: «Je baptise un enfant, ou un bateau, sans être qualifié pour, ou dans des circonstances inadéquates, ou d'un autre nom que prévu, ou je baptise un pingouin». Dans ces cas là l'acte, pour des raisons conventionnelles (de procédure), est nul et non

avenu, il n'est pas accompli. *Les abus*, en revanche, c'est la catégorie des échecs où l'acte est accompli, mais creux.

Pour les promesses en particulier, on distingue les «insincérités» et les «infractions». «Je promets» dit sans intention de tenir a «un parallèle évident avec le mensonge». C'est *l'insincérité* qui est l'élément déterminant du mensonge, et «on le distingue du simple dire faux». L'insincérité d'un énoncé est la même que l'insincérité d'une promesse. Dire « je promets » sans intention d'agir est parallèle à dire «c'est le cas» sans le croire [Ibid]. Le mensonge fait partie des *abus* de langage – pas en tant qu'énoncé faux, mais comme *action* manquée ou creuse verbale, dit Austin. Il continu ses recherches et évoque qu'il aboutit à un résultat apparemment banal : pour qu'un énoncé performatif soit réussi, il faut des conditions de vérité, pas pour cet énoncé mais pour *d'autres* («je promets», «je m'excuse» n'est pas vrai ou faux au sens où il décrirait un acte ou un état intérieur; pour qu'il soit réussi, il faut que *certain*s énoncés soient vrais, **que je tienne ma promesse** par ex.). Et il développe: dire que le performatif exprime seulement une intention, c'est*la porte ouverte à tous les abus*: car si, en promettant par ex., je décris mon intention, ma promesse est une description de mon état intérieur, elle ne m'engage pas, et si je ne la tiens pas, c'est tout simplement par erreur.

On se permet d'interpréter cette vision d'Austin: **Le problème de la promesse** est pertinent pour tout acte de parole (distinguer des actes du langage), c'est qu'ils peuvent très bien échouer. Il est vrai que le malheur austinien n'est pas le malheur au sens moral. À preuve, les exemples que donne Austin, notamment celui du bigame: Austin précise qu'en disant *I do* (Oui, je prends cette femme pour épouse), le bigame échoue certes à se marier, mais réussit parfaitement, à accomplir l'acte de bigamie [Ibid].

On pourrait croire qu'Austin a voulu montrer avec le performatif que **le langage exerçait une contrainte sur nous**, nous lie. Notre engagement, ce n'est que notre parole, et inversement: notre parole vaut notre engagement (donc, parfois, pas grand-chose, si l'engagement nous est extorqué, par exemple).

Cela veut dire que, contrairement à ce qu'on imagine ou on dit souvent à propos de l'acte de langage, il n'implique pas d'obligation, même et surtout morale: «Rien dans le langage ne m'oblige à tenir ma promesse», dit Austin. C'est même aussi pour cela qu'il y a des excuses – pour les cas où l'on ne tient pas ses engagements. Et là est la tragédie (ou la comédie, c'est selon) du rapport entre le langage et l'acte: on peut très bien ne pas tenir sa promesse [Austin, 1994, p. 177].

Нéанmoins, «en réalité, c'est par convention que la promesse engage à quelque chose. Austin n'entend pas nécessairement nier le caractère moral de la promesse, mais rappelle seulement que celui-ci réside dans le fait de tenir ou pas ses engagement – pas dans le fait qu'un engagement est pris en faisant une promesse. Cet effet, pour sa part, est dû à la convention qui définit la promesse comme ayant un certain effet: celui d'engager son locuteur à faire ce qu'il a dit – effet qui se distingue de la simple déclaration d'intention, qui est régie par une autre convention» [Ambroise, 2015, p.14].

Ducrot s'intéresse lui aussi à la distinction du performatif du constatif: dans la préface de la traduction française des Actes de langage de Searle il réfléchit: «un critère commode pour détecter les performatifs, c'est leur comportement particulier lorsqu'ils sont traduits du style direct au style indirect. La phrase *il m'a dit "je te promets un livre"* peut se rendre, au style indirect, comme *il m'a promis un livre*, alors que *il m'a dit "je t'apporte un livre"* ne saurait avoir pour équivalent *il m'a apporté un livre* [Laugier, 2004, p. 300]. Ducrot tient comme Austin à ce que la promesse donnée n'engage pas le locuteur. Il critique les conceptions qui tirent profit de l'invention du performatif pour donner au langage une dimension quasi magique d'engagement du «moi» (qu'il n'a pas *plus* dans le performatif que dans le constatif). Il développe: «Car rien ne m'oblige à moraliser, et à soutenir que celui qui a promis est obligé de venir. Je dis simplement que présenter son énonciation comme une promesse, c'est se présenter soi-même comme obligé – ce qui n'implique pas encore qu'on le soit» [Ducrot, 1985, p. 79]. «De ce point de vue, une promesse ne m'oblige pas plus en réalité qu'un ordre qui m'est donné – pour lequel personne ne niera qu'il ne me contraint pas par son énonciation même. Croire qu'il n'en est pas de même pour le performatif, qu'il m'oblige moralement, ce serait croire que je suis engagé parce que c'est *moi* qui suis locuteur, auteur de l'acte (et non pas parce qu'il y a acte). Ce serait encore renoncer à la dimension spécifique *d'acte* du performatif», dit Ducrot.

Pour Austin il est évident qu'il n'y ait pas de contrainte dans le performatif (toute la théorie des excuses le montre), ce qui devient une source de tragédie: pas seulement **qu'on puisse parfaitement ne pas tenir ses promesses**, mais que parfois (et c'est le cas dans la situation d'Hippolyte) il faille les trahir. Lorsque Hippolyte dit: «C'est ma bouche seule qui a juré; mon esprit n'a point fait de serment» [Euripide, 1874, vers 612], il ne s'agit pas d'une échappatoire, et au contraire cela suscite un redoublement et aggravation de la tragédie (car Hippolyte dit cela parce qu'il est en fait incapable de trahir sa promesse de ne pas révéler le secret de Phèdre).

Pour dresser un petit bilan sur la promesse en tant qu'un acte de langage ayant une fonctionnalité performative (côté action et côté mot) on constate que selon Austin et Ducrot:

- Si la promesse est examinée sous angle des actions et si l'énonciation « je promets» soit heureuse, la promesse exige d'être tenue.
- Si la promesse est examinée sous un angle des mots, en tant qu'un acte, elle peut bien être neutralisée par des excuses et rien n'oblige de la tenir.

On ajoute néanmoins une réflexion de Stanley Cavell qui nous est proche. Il parle d'une limite ou d'un non-dit chez Austin, une incapacité à aller au bout de sa découverte, celle de la fragilité du langage et de l'action humaine ensemble. On peut trahir sa parole – notre parole (n')est (rien que) notre engagement. Mais en même temps, et par voie de conséquence, trahir son engagement, c'est trahir le langage lui-même, la possibilité de faire usage du langage, de le partager avec d'autres... en ne tenant pas ses promesses, on risque de perdre le langage lui-même et la parole [Cavell, 2003, p.181].

«LA PROMESSE DE GASCON». ETAT MODERNE

Malgré son «âge» assez solide et son statut ambigu, la promesse de Gascon continue sa vie dans la langue française courante. Elle existe emballée parfois sous forme de ses synonymes ou incorporée dans des contextes:

- «Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent¹»
- «Il se ruine à promettre et s'enrichit à ne rien tenir»
- «La promesse a des jambes ; seul le don a des mains»
- «La beauté n'est que la promesse du bonheur»
- «La peur n'est pas avare de promesses²».
- «Nos politiques sont les rois de la promesse de Gascon. Et pourtant, il existe toujours des gens pour croire ce qu'ils disent» [expressio.fr].
- «La ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem, en déplacement au Cateau-Cambrésis, a vivement critiqué ce vendredi la proposition d'Alain Juppé d'augmenter de 10% le salaire des

¹ Jacques CHIRAC, Le Monde - 22 Février 1988

² URL: <https://www.proverbes-francais.fr/proverbes-promesse/>

professeurs des écoles, la qualifiant de « promesse de Gascon » irréalisable au vu des finances publiques» (AFP 21/08/2015).

– « Nous nous sommes tous fait des promesses de Gascon. À peine Internet venu au monde, nous le voyions accessible à tous, partout, dans n'importe quelles conditions et capable de nous délivrer des informations de plus en plus gourmandes en ressources » (www.01net.com 05/10/2001).

– « Certes, beaucoup de fonctionnaires devraient bénéficier d'une augmentation de salaire, notamment les professeurs dont le métier est si dévalorisé que le ministère peine à pourvoir tous les postes aux concours de recrutement, même en abaissant les exigences. Mais, après les avoir ignorés, le gouvernement leur fait une promesse de Gascon, puisque, quelle que soit l'issue de l'élection, il ne sera plus aux manettes après le 24 avril. Exercerait-il sur eux une espèce de chantage en leur faisant comprendre que, s'ils veulent être augmentés, ils doivent voter pour Macron? » (www.bvoltaire.fr 16.03.2022).

DÉBOUCHÉ PRATIQUE DE LA RECHERCHE

En exerçant au cours d'un certain temps dans un établissement scolaire français situé en Gascogne, nous nous sommes permis de mener une enquête dont l'objectif était de savoir si les Français qui viennent en Gascogne continuent à utiliser cette expression et fait-elle toujours partie de leur langage courant. En tant qu'un résultat secondaire nous avons appris quelle est leur attitude envers la promesse en générale. L'enquête a été proposée aux lycéens et aux professeurs qui ont participé faiblement par rapport à leurs élèves. A la sortie le sondage a révélé qu'un peu plus que la moitié n'ont jamais entendu parler de l'expression étudiée et ne lient pas la promesse non tenue et la Gascogne.

C'est grâce à leur insouciance et leur approche favorable envers la promesse en générale qu'ils pré-supposent la connotation positive à la promesse de Gascon comme à l'expression figée en question. De toute façon, la majorité est persuadé que tenir sa promesse est une question d'honnêteté.

CONCLUSION

En concluant notre brève recherche sur la promesse de Gascon aussi linguistique que socio-culturelle et philosophique on tient à mettre en avant les résultats suivants:

– Cela fait presque deux siècles que l'expression existe dans le langage des Français et elle signifie la promesse non tenue.

– Malgré les résultats des études scientifiques menées par des hommes de lettres, des anthropologues et des linguistes qui ont mentionné une certaine légèreté des propos gascons en général et l'humour régionale particulier, la plupart de Français qui habitent en Gascogne considèrent la promesse de Gascon comme négative et ne la pardonnent pas aussi bien que des autres promesses non tenues.

– De point de vue philosophique et en se basant sur les idées des certains linguistes (Austin, Ducrot) on admet une certaine légitimité de ne pas tenir la promesse. C'est pour ça qu'il y a des excuses dans la langue. La promesse de Gascon n'est pas malheureuse. En disant « Je promets » on accomplit l'acte de promettre. Tenir ou ne pas tenir - ce sera une autre histoire.

– Le langage français courant aussi bien que le russe conserve un dualisme envers le concept de promesse (d'une part, la promesse est un fort moyen linguistique de justifier son intention de réaliser ce qui était promis, et d'autre part – l'attitude méfiaante de celui qui la reçoit).

СПИСОК ИСТОЧНИКОВ

1. Pépin G. Genèse et évolution du peuple gascon du haut Moyen âge au XVII siècle. *Langues et cultures régionales de France. OpenEdition Journals*. 2012. № 66, 2012. P. 47–79. URL: <https://journals.openedition.org/ml/287>
2. Larcade V. *Les cadets de Gascogne*. Editions Sud Ouest, 2005.
3. Rostand E. *Cyrano de Bergerac*. Paris: Gallimard, 2000.
4. Roger-Vasselin B. *L'ironie et l'humour chez Montaigne*, 2000. https://www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_2000_num_51_1_2395.
5. Castex J. *L'humour gascon*. LE COTEAU: Editions Hovarth, 1985.
6. Austin J. *Quand dire c'est faire* (traduction française de How to do Things With Words par Lane G.). Paris: Le Seuil, 1970.
7. Austin J. *Écrits philosophiques: Excuses. La vérité. Feindre.* (traduction française de Philosophical Paper). Paris: Le Seuil, 1994.
8. Ambroise B. *La philosophie du langage de J. L. Austin: ce que la parole fait*. Philopsis. 2015. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01246820>.

9. Laugier S. L'acte de langage ou pragmatique. Revue de métaphysique et de morale. CAIRN. INFO. 2004, № 42, P. 279-303. URL: <https://doi.org/10.3917/rmm.042.0279>
10. Ducrot O. Le dire et le dit. Paris: Editions de minuit, 1985.
11. Euripide Hippolyte. Version de la traduction greco-française. Paris: Hachette. 1874. URL: <http://www.archiv.org/details/hippolyte00euri>
12. Cavell S. Un ton pour la philosophie/ tr.fr. Laugier S. et Domenach E.). Paris: Bayard, 2003.

REFERENCES

1. Pépin, G. (2012) Genèse et évolution du peuple gascon du haut Moyen âge au XVII siècle. Langues et cultures régionales de France. OpenEdition Journals. № 66, 47–79. <https://journals.openedition.org/ml/287>.
2. Larcade, V. (2005). Les cadets de Gascogne. Editions Sud Ouest.
3. Rostand, E. (2000). Cyrano de Bergerac. Paris: Gallimard.
4. Roger-Vasselin, B. (2000). L'ironie et l'humour chez Montaigne. https://www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_2000_num_51_1_2395.
5. Castex, J. (1985). L'humour gascon. LE COTEAU: Editions Hovarth.
6. Austin, J. (1970). How to do Things with Words (Quand dire c'est faire/ tr.fr. de G.Lane). Paris: Le Seuil.
7. Austin, J. (1994). Écrits philosophiques: Excuses. La vérité. Feindre. Paris: Le Seuil.
8. Ambroise, B. (2015). La philosophie du langage de J. L. Austin: ce que la parole fait. Philopsis. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01246820>.
9. Laugier, S. (2004). L'acte de langage ou pragmatique. Revue de métaphysique et de morale, № 42 (pp. 279-303). CAIRN. INFO. <https://doi.org/10.3917/rmm.042.0279>
10. Ducrot, O. (1985). Le dire et le dit. Paris: Editions de minuit.
11. Euripide. (1874). Hippolyte. Version de la traduction gréco-française. Paris: Hachette. <http://www.archiv.org/details/hippolyte00euri>
12. Cavell, S. (2003). Un ton pour la philosophie (tr.fr. Laugier S. et Domenach E.). Paris: Bayard.

ИНФОРМАЦИЯ ОБ АВТОРЕ

Парфенова Лидия Владимировна

соискатель ученой степени кандидата филологических наук кафедры русского языка и теории словесности Московского государственного лингвистического университета

INFORMATION ABOUT THE AUTHOR

Parfenova Lidia Vladimirovna

PhD student, Department of the Russian Language and Theory of Literature,
Moscow State Linguistic University

Статья поступила в редакцию 13.09.2022
одобрена после рецензирования 12.10.2022
принята к публикации 14.11.2022

The article was submitted 13.09.2022
approved after reviewing 12.10.2022
accepted for publication 14.11.2022